



LA RADIOGRAPHIE DANS LE DÉPISTAGE OFFICIEL DE LA DYSPLASIE DES COUDES



La dysplasie des coudes est un développement anormal, durant la croissance de l'animal, de l'articulation du coude. Elle se transmet génétiquement dans une certaine mesure, mais d'autres facteurs entrent également en jeu : environnement, alimentation, etc. Elle touche principalement les chiens de grande race (certaines races sont particulièrement exposées, comme par exemple le Labrador, le Golden Retriever ou le Dogue de Bordeaux).

Pour les races dont la transmission génétique prend une part importante, et dans le but de limiter les nouveaux cas de dysplasie, le Club officiel de race demande la réalisation de radiographies officielles des coudes (dans 3 positions différentes), pour la recherche des signes précoces de dysplasie.

QUEL EST LE DÉROULEMENT D'UN EXAMEN ET PRÉSENTE-T-IL DES RISQUES POUR MON CHIEN ?

Dès son arrivée au CHUV d'ONIRIS, l'animal est pris en charge par le service d'imagerie : un examen clinique est réalisé, et éventuellement accompagné d'un bilan sanguin. Puis une sédation/anesthésie générale est réalisée par un anesthésiste afin d'obtenir une relaxation musculaire totale, indispensable à la bonne réalisation du cliché radiographique.

Enfin, l'animal est réveillé sous surveillance constante. La durée totale de l'examen est d'environ 30 minutes.

La radiographie ne présente aucun risque pour l'animal, hormis celui inhérent à l'anesthésie.



QUAND ET POURQUOI DOIS-JE DEMANDER CET EXAMEN ?

Pour les races concernées, cet examen doit être réalisé pour tout animal inscrit au LOF et mis à la reproduction.

La radiographie pour la recherche officielle de dysplasie de coudes doit être faite à partir de 12 ou 18 mois selon la race de l'animal.

Toutes les particularités propres à chaque race sont détaillées sur le site internet du club de race concerné.

LES DÉTAILS PRATIQUES :

L'animal doit être à jeun le jour de l'examen : son dernier repas lui est ainsi proposé la veille au soir, et la gamelle sera retirée à minuit au plus tard ; l'eau reste toujours à disposition.

De plus, il convient d'apporter :

- Le **carnet de vaccination / passeport** de l'animal
- Le **Livre des Origines Français (LOF)** de l'animal

A la fin de l'examen, vous seront remis :

- Les radiographies des coudes
- L'attestation d'anesthésie et de vérification du numéro d'identification
- Ces documents devront être envoyés au vétérinaire lecteur officiel du club de race concerné.

Pour toute question, n'hésitez pas à consulter le site internet du club de race, ou à demander au **service d'Imagerie Médicale** d'Oniris (02.40.68.78.66).

AUTRES FICHES SUR LE THÈME DE L'IMAGERIE



DÉPISTAGE DE LA DYSPLASIE DES HANCHES



L'EXAMEN IRM